

Programme habilitations électriques niveau HO HOv BO Bov

(Version 1 du 01^{er} avril 2020)

PUBLIC CONCERNE

Personnel non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module Tronc commun N°1

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les différents domaines de tension.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Identifier les limites et les zones d'environnement.

Le principe d'une habilitation.

Définition des symboles d'habilitation.

Les prescriptions associées aux zones de travail.

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (BO, HO, HOV)

Les acteurs concernés par les TRAVAUX.

Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Aucun

METHODES PEDAGOGIQUES

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

VALIDATION DE LA FORMATION

Un test final est effectué à l'issue duquel le formateur émettra un avis sur le niveau d'habilitation conseillé.

Un recyclage triennal est conseillé.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Nos intervenants ont tous une expérience professionnelle dans le monde de l'électricité et ont suivi une formation spécifique en habilitations électriques

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation - Formation par groupe de 15 personnes maximum

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Via le CPF : inscription via moncompteformation.gouv.fr

Via une AIF : Nous contacter pour saisie du devis sur Kairos- Délai de 15 jours minimum pour étude du dossier par Pôle Emploi

Formation continue via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement personnel : Pas de délai spécifique

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap :



Adaptation de la formation : Salle de cours accessible (conforme réglementation accessibilité)

Possibilité de faire appel à un interprète et/ou un intermédiaire pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.